

# Programme de la conférence

## Du 11 au 13 avril 2010

Conférence nationale du printemps 2010  
Hyatt Regency Montréal

# Réussir dans votre pratique de conseiller juridique d'entreprise

Coprésidents de la conférence



**François Ramsay**  
Premier vice-président,  
avocat général et  
secrétaire  
Groupe Pages Jaunes



**Jennifer Zerczy**  
Vice-présidente,  
Services juridiques  
McKesson Canada  
Corporation

**Dimanche 11 avril, 2010**

18 h 30 – 21 h 30

**Cocktail d'ouverture et la remise du Prix Robert V.A. Jones**  
parrainé par Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L.



FRASER MILNER CASGRAIN LLP

Partenaires de la conférence

**STIKEMAN ELLIOTT**

STIKEMAN ELLIOTT LLP



Partenaire adjoints de la conférence

**MILLER  
THOMSON** LLP

Barristers & Solicitors  
Patent & Trade-Mark Agents

Le Lundi 12 avril 2010

# Première journée de la conférence

Début des inscriptions : 7 h 30

Petit déjeuner servi dans le hall d'exposition : De 8 h à 9 h

Plénière d'ouverture : De 9 h à 10 h 45

## L'évolution de la relation entre les conseillers juridiques d'entreprises et les conseillers juridiques externes

« Le contrôle est passé des partenaires de sociétés d'avocats [...] aux dirigeants de services juridiques, qui demandent aux sociétés d'offrir un rendement supérieur à un coût inférieur. »

Extrait de l'article Harvard Law Tells Students: Don't Panic Over Jobs  
Bloomberg  
2009-07-16

Malgré les signes d'amélioration de l'économie mondiale, deux conseillers juridiques d'entreprises sur trois (67 %) s'attendent à ce que les fonds que leur organisme consacre aux services juridiques externes demeurent stables ou diminuent au cours des deux prochaines années. Étant donné la pression considérable qui incite les services juridiques d'entreprises à réduire ou à stabiliser leurs dépenses en matière de services juridiques externes dans ce contexte, les conseillers juridiques d'entreprises doivent évaluer la valeur et la qualité des travaux envoyés aux services juridiques externes. Bien que l'on mette forcément l'accent sur le résultat net, les conseillers juridiques d'entreprises et les conseillers juridiques externes doivent également surmonter les obstacles liés à la facturation et trouver de nouvelles façons de travailler étroitement et efficacement en équipe. Ils doivent également connaître à fond leurs rôles respectifs et bien saisir le contexte opérationnel d'une transaction particulière.

Joignez-vous à des conseillers juridiques principaux qui discuteront de l'évolution de la relation entre les conseillers juridiques d'entreprises et les conseillers juridiques externes. Ils aborderont notamment les avantages et les limites de différents modèles de facturation et d'établissement de prix, l'amélioration de l'efficacité de la relation, et la façon d'évaluer le rendement des conseillers juridiques externes et de leur fournir des commentaires pertinents.

*Modérateur*

### R. Scott Jolliffe

Président et chef de la direction  
Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L.

*Panélistes*

### Nicolas Vanasse

Vice-président, chef des affaires juridiques et  
secrétaire d'entreprise  
Aveos Fleet Performance Inc.

### Ronald Strathdee

Vice-président, directeur des affaires juridiques et secrétaire  
Wal-Mart Canada Corp.

### Brigitte Catellier

Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire  
Astral Media Inc.

Pause-réseautage : De 10 h 45 à 11 h 30

Série 100 ateliers parallèles : De 11 h 30 à 13 h

101

## Évolution de la loi sur les valeurs mobilières

Cette discussion en groupe informative couvrira plusieurs aspects de la loi sur les valeurs mobilières touchant les finances et les transactions d'acquisition, ainsi que les questions de divulgation et de conformité. Les sujets abordés comprendront les plus récents développements dans les domaines de la finance transfrontalière et des régimes de protection des droits des actionnaires (pilule empoisonnée); la négociation de clauses de protection contre les modifications aux effets potentiellement négatifs; les responsabilités des administrateurs et les questions délicates de divulgation dans le cadre de transactions d'acquisition; et les questions actuelles de conformité.

*Panélistes*

### David Judson

Miller Thomson Pouliot S.E.N.C.R.L.

### Michael A. Smith

Reed Smith LLP (New York)

### William Donegan

Agent principal chargé de la conformité

Scotia Securities Inc. (membre du Groupe Banque Scotia)

102

## Gouvernance d'entreprise et rétablissement à la suite de la crise économique mondiale

Une saine gouvernance d'entreprise permet notamment d'obtenir un rendement supérieur et d'optimiser le degré de confiance des investisseurs. Néanmoins, il existe toujours des divergences d'opinion sur la valeur et l'efficacité d'une saine gouvernance. Dans le contexte récent de la récession mondiale, les organismes dévoués à la saine gouvernance ont-ils obtenu des avantages particuliers? Les entreprises dont la gouvernance était déficiente ont-elles survécu à la tempête aussi bien que les autres?

Au cours de cette séance, vous examinerez les principales tendances et pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise tandis que le monde se remet de la crise économique. Une discussion de groupe portera sur la façon dont les conseillers juridiques d'entreprises peuvent aider à trouver l'équilibre entre une saine gouvernance et la capacité de la haute direction à réaliser les objectifs d'entreprise dans un contexte d'affaires difficile. On présentera aussi un compte rendu des derniers événements et des pratiques exemplaires afin de veiller à ce que vos administrateurs et vos dirigeants respectent les normes juridiques et éthiques les plus rigoureuses en ces temps difficiles.

*Panélistes*

### Carol Hansell

Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l.

### Walter Ricciardi

Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison s.r.l.

### John Sypnowich

Directeur, Affaires juridiques

Le Groupe CSL Inc.

### Bonita Croft

Vice-présidente (Affaires juridiques), chef du contentieux et  
secrétaire générale

Trican Well Service Ltd.

## Comprendre le projet de loi 63 : la nouvelle Loi sur les sociétés par actions du Québec

La nouvelle *Loi sur les sociétés par actions du Québec* (projet de loi 63) devrait entrer en vigueur en janvier 2011 et deviendra le nouveau régime de toutes les entreprises de la province qui sont assujetties à la partie 1-A. La nouvelle *Loi sur les sociétés par actions* comprend des mesures visant à assurer une harmonisation supérieure avec la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et apporte des améliorations à la législation fédérale actuelle. Les sociétés situées à l'extérieur du Québec s'intéresseront aux avantages conférés par cette loi, car, en plus de certains changements importants qui toucheront les actionnaires, les administrateurs et la gouvernance d'entreprise de façon générale, la nouvelle loi permettra la continuation de sociétés entre juridictions et offrira des occasions aux sociétés canadiennes situées dans d'autres juridictions de poursuivre leurs activités en vertu de la nouvelle loi du Québec. Au cours de cette réunion d'experts, renseignez-vous sur la signification de ces modifications pour votre organisme.

### Panélistes

#### Paul Martel

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L., s.r.l.

#### Louis Séguin

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.

## La gestion des frais juridiques au cours de la prochaine décennie

Des études récentes démontrent que la pression en faveur de la réduction des frais juridiques constitue la préoccupation principale des avocats-conseils généraux et dévance maintenant les problèmes liés à la charge de travail et à la conformité aux règlements. Au cours de cette séance, on présentera trois stratégies visant à réduire les frais en matière de services juridiques, et l'on abordera les défis et les occasions connexes, plus particulièrement les suivants :

1. Internaliser les travaux juridiques
  - a) conférer au service juridique une capacité de 15 %
  - b) présenter une analyse de cas sur l'ajout d'avocats au sein du service
2. Modifier les spécifications des conseillers juridiques externes
  - a) fournir des directives plus détaillées sur la complexité de la matière, le processus, les résultats et l'étendue des ressources
  - b) reconfigurer l'équipe de la société d'avocats et lui fournir de l'aide entre pairs
  - c) établir un budget détaillé pour les travaux juridiques complexes
3. Établissement des prix relatifs aux travaux juridiques
  - a) pourquoi les rabais ne suffisent pas
  - b) établissement des prix pour assurer l'équilibre des équipes juridiques
  - c) établissement des prix pour favoriser le rendement

### Panélistes

#### Richard Stock, M.A., FCIS, CMC

Associé

Conseil Catalyst

#### Pierre D. Chenard

Vice-président et chef des Services juridiques

Rio Tinto Alcan Inc.

#### Donald McCarty

Chef de la direction

Imperial Tobacco Limitée

#### Rob Thomas

Vice-président, Développement stratégique

Serengeti Law



## Les obstacles que suscitent les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis

En cette période d'incertitude économique, les sociétés canadiennes ont besoin d'une stratégie efficace qui leur permettra de mener des activités au sein du marché nord-américain et de surmonter les obstacles que suscitent les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Cette séance, qui sera animée par l'ancien ambassadeur des États-Unis au Canada, membre du Congrès, et gouverneur, James J. Blanchard, examinera les barrières auxquelles font face les sociétés canadiennes qui cherchent à se prévaloir du marché américain. Dirigée par un panel d'experts de DLA Piper qui comprend d'anciens représentants du gouvernement des États-Unis et des avocats en exercice (dont l'ancien représentant adjoint des États-Unis pour les questions commerciales internationales et l'ALÉNA), la séance abordera plusieurs des plus importantes questions juridiques et de commerce international qui intéressent les conseillers et conseillères juridiques d'entreprises canadiens, dont la question de l'épaississement de la frontière, les incidences des dispositions « Buy American », et les stratégies qui permettent de faire face aux effets extraterritoriaux des lois des États-Unis relatives aux sanctions commerciales.

### Panélistes

#### James J. Blanchard

Ancien ambassadeur des États-Unis au Canada

Coprésident du Groupe de pratique sur

les affaires gouvernementales

DLA Piper LLP US

#### David Weiss

Directeur – Politique commerciale

DLA Piper LLP US

#### Richard Newcomb

Président du Groupe de pratique sur le commerce international

DLA Piper LLP US

#### Christopher Parlin

Membre du Groupe de pratique sur le commerce international

DLA Piper LLP US

#### Gilles Legault

Avocat principal, affaires juridiques mondiales

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Déjeuner : De 13 h à 14 h 45

## Conférencière Principale

### Anne Giardini

Présidente

Weyerhaeuser Company Limited



### Conférencière Principale

De 13 h

Anne Giardini

Présidente

Weyerhaeuser Company Limited

### La conformité et l'avocat-conseil général : la gestion des risques en matière de conformité

Dans le contexte juridique et réglementaire actuel, presque tous les aspects d'une entreprise sont assujettis à un certain risque en matière de conformité. Pour bien gérer ce risque, le conseiller juridique d'entreprise doit offrir soutien et collaboration à d'autres fonctions non juridiques de l'entreprise, comme l'agent principal de conformité. Dans d'autres cas, le conseiller juridique est directement responsable de la fonction de conformité.

Le groupe d'experts de cette séance explorera le rôle du conseiller juridique en matière de conformité, y compris la façon de gérer la relation entre les services juridiques et le service des finances, le comité de vérification interne, les vérificateurs externes et tout service de conformité indépendant et service juridique externe connexe. Vous aurez l'occasion de discuter de questions d'éthique et de pratique, à savoir si un avocat-conseil général doit agir aussi en tant qu'agent principal de conformité.

#### *Panélistes*

##### **André Vautour**

Lavery, de Billy S.E.N.C.R.L.

##### **Penny Westman**

Première vice-présidente – Contentieux et conformité

Standard Life Canada

##### **Françoise Guénette**

Première vice-présidente, Services corporatifs et juridiques, et secrétaire

Intact Corporation financière

##### **Todd Melendy**

Agent principal chargé de la conformité

Celestica International Inc.

### La nouvelle ère du financement de projets d'énergie renouvelable

Ce groupe d'experts, qui revêt une importance pour les conseillers juridiques d'entreprises, tant pour les créateurs de projets et les parrains d'expérience que pour les nouveaux, présentera un examen approfondi des principaux problèmes liés au développement de projets d'énergie renouvelable et propre, en particulier sur le plan de la structuration de projets et des finances. Des membres importants de la communauté du financement de projets feront un examen exhaustif des divers contrats qui font généralement partie d'un projet énergétique ainsi que des opinions clés sur les processus de développement de projets qui sont nécessaires à l'exécution en temps opportun et réussie d'une transaction financière dans le cadre d'un projet.

#### *Panélistes*

##### **Ron Stuber**

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L.

##### **Alex Roberts**

Baker & McKenzie

##### **M. Ann Hughes**

Vice-présidente et directrice des Affaires juridiques

StormFisher Biogas

##### **Patricia Bood**

VP des services juridiques et avocate générale

Énergie renouvelable Brookfield

### Stratégies gagnantes relatives à la poursuite de litiges

La victoire d'une poursuite dépend d'une collaboration étroite entre les conseillers juridiques internes et externes. En tant qu'avocat-conseil général, comment estimez-vous le résultat potentiel d'un procès important? Comment pouvez-vous présenter les faits de façon stratégique et avoir une influence sur les résultats?

Au cours de cette séance, vous tirerez des leçons de conseillers juridiques d'entreprises et d'avocats plaidants qui discuteront des outils pratiques et créatifs, vous permettront d'utiliser stratégiquement les procédures d'instance à votre avantage et répondront à vos questions sur la stratégie à adopter au procès, l'interrogatoire des témoins et les décisions rendues quant à la preuve. Notre groupe d'experts offrira également des conseils sur les enquêtes, la préparation des agents d'entreprise aux découvertes et au procès, l'évaluation de la probabilité d'un règlement négocié, les façons d'informer l'avocat de la partie adverse de la faiblesse de son dossier, la circonscription des questions au moyen, notamment, d'exposés conjoints des faits, la création d'occasions de règlement et la gestion des procédures d'appel.

#### *Panélistes*

##### **Charles A. LeBlond, Q.C.**

Stewart McKelvey

##### **Glenn Smith**

Lenczner Slaght Royce Smith Griffin s.r.l.

##### **Louise-Hélène Sénécal**

Conseiller juridique général adjoint – Litiges

Air Canada

##### **Tamara Gitto**

Co-directrice du contentieux - Litiges

Imperial Tobacco Limitée Canada

### Répondez-vous aux besoins de votre conseil d'administration?

La nature systémique de la récession mondiale force les services juridiques d'entreprises à tirer une valeur optimale de leurs budgets de plus en plus restreints, tout en maintenant leurs niveaux de service. Du même coup, ce facteur modifie le rôle du conseiller juridique d'entreprises, qui doit se concentrer davantage sur la gouvernance d'entreprise et la gestion du risque. Nos conférenciers traiteront des exigences et des attentes des conseils d'administration d'aujourd'hui concernant le rôle du conseiller juridique d'entreprises en tant que tuteur légal, gestionnaire du risque et conseiller en affaires, au moment où les entreprises tentent de s'adapter à la nouvelle réalité des affaires suivant la récession, y compris à une croissance à court terme qui s'annonce plus faible qu'à l'habitude.

(séance exclusivement réservée aux chefs de contentieux, aux avocats-conseils généraux et aux directeurs des affaires juridiques)

#### *Panélistes*

##### **Antoinette Bozac**

Vice-présidente, Ressources humaines et Affaires juridiques, et

Chef du contentieux

Société immobilière du Canada

##### **Terence Badour**

Vice-président directeur – Affaires juridiques et administratives

Fairmont Raffles Hotels International Inc.

##### **Brian Keith**

Vice-président, avocat général et secrétaire

Éthanol GreenField Inc.

## Deuxième journée de la conférence

Petit déjeuner servi dans le hall d'exposition : De 8 h à 9 h

Discours principal du matin : De 9 h à 9 h 45

Présentation des résultats du Baromètre des conseillers internes de 2010

Série 300 ateliers parallèles : De 9 h 45 à 11 h 15

301

### STIKEMAN ELLIOTT

STIKEMAN ELLIOTT LLP

#### Fusions et acquisitions : la gestion du risque transactionnel dans la nouvelle économie mondiale

Toutes les entreprises, en particulier les sociétés internationales, acceptent diverses formes de risques lorsqu'elles autorisent une vente, une location, un achat, un prêt ou un placement. Chaque transaction est unique et comprend sa propre combinaison de risques. Par conséquent, le traitement du « risque transactionnel » fait partie intégrante du processus de gestion du risque, notamment dans le cadre de fusions et d'acquisitions transfrontalières ou internationales.

Cela nous amène à nous poser les questions suivantes : en quoi consiste le risque transactionnel et quels sont les principaux risques transactionnels que l'on doit considérer dans le cadre de fusions et d'acquisitions internationales? Quelles ont été les répercussions de la contraction de l'économie mondiale? Quels sont les éléments et les pratiques exemplaires nécessaires d'un programme de gestion du risque transactionnel sain? Est-il préférable d'évaluer le risque transactionnel de façon interne ou le conseiller externe en matière de fusions et d'acquisitions joue-t-il un rôle dans ce processus? Joignez-vous à nous dans le cadre d'un entretien approfondi sur la façon dont l'ajout d'un programme efficace de gestion du risque transactionnel peut améliorer les lignes directrices existantes en matière de gestion du risque et offrir des renseignements utiles afin de mieux comprendre l'arène du commerce international.

#### Panélistes

##### Michel Gélinas

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l

##### Ariel Deckelbaum

Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison s.r.l.

##### Gwen Klees

Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

GLV Inc.

##### Eric Martineau-Fortin

Associé

Messier Associates

302

#### Changements récents en droit de la propriété intellectuelle

Près d'un quart des conseillers juridiques d'entreprises du Canada classent la propriété intellectuelle comme étant l'un des domaines du droit les plus difficiles à maîtriser pour leur service juridique. L'importance de la propriété intellectuelle devrait continuer de croître, étant donné le climat d'affaires actuel dans lequel les sociétés cherchent à protéger et à exploiter leurs actifs de propriété intellectuelle en trouvant de nouvelles occasions d'octroi de licence, de vente, de coentreprise et de scission. Afin d'éviter les menaces et les risques pour vos noms commerciaux, vos marques de commerce et vos brevets lorsque vous effectuez des opérations liées à la propriété intellectuelle, la première étape consiste à comprendre l'état actuel et les changements récents de la loi, des règlements et de l'exécution de la loi en matière de propriété intellectuelle, au Canada et à l'échelle internationale. Tenez-vous au courant des tendances et des développements les plus récents de la loi en ce qui concerne les brevets, les marques de commerce et les droits d'auteur, notamment les questions ayant trait à l'octroi de licences et les pratiques exemplaires dans le domaine de l'octroi de licences de propriété intellectuelle.

#### Panélistes

##### Daniel Bourque

Cassels Brock & Blackwell s.r.l

##### Lonnie Brodtkin-Schneider

Miller Thomson Pouliot S.E.N.C.R.L.

##### Ingrid VanderElst

Torys s.r.l

##### Jonathan Lee Hickey

Conseiller juridique principal

Quebecor Média inc.

303

#### Les avantages et les risques de l'externalisation

L'externalisation peut être un outil de gestion stratégique utile et efficace qui permet à un organisme de se concentrer sur ce qu'il fait le mieux et de laisser les activités non essentielles et non génératrices de revenus à des spécialistes. Lorsqu'un organisme évalue les avantages de l'externalisation, il doit tenir compte des risques et des incertitudes, de la possibilité d'arbitrage du travail, de la réduction des coûts et de l'amélioration de la qualité du service. Par conséquent, les conseillers juridiques d'entreprises doivent absolument connaître les risques connexes et les questions contractuelles – surtout si vous étudiez les possibilités d'externalisation à l'étranger – qui pourraient nuire à la diligence raisonnable et imposer des coûts cachés à votre organisme. Au cours de cette séance, vous déterminerez les travaux qui conviennent à l'externalisation, vous échangerez des conseils sur la négociation d'ententes d'impartition et sur la résolution de conflits avec votre fournisseur de services, vous discuterez de la façon d'évaluer les risques liés à l'externalisation et à la délocalisation, et vous traiterez de stratégies pour réaliser des économies réelles et améliorer la qualité des services.

#### Panélistes

##### Renato Pontello

Vice-président et avocat général

Zarlink Semiconductor Inc.

##### Ravi Shukla

Lang Michener s.r.l

##### Asif Quadir

Conseiller juridique principal

Service juridique de la Banque Scotia

##### Ted Crysler

Conseiller juridique principal

Rogers Communications Inc.

## État de préparation de l'émetteur pour les conseillers juridiques d'entreprises

Votre conseil d'administration et votre équipe de la haute direction sont-ils prêts à diriger efficacement et avec succès une tentative de contrôle externe?

Vous avez survécu à un important maelström économique. Votre entreprise pourrait maintenant faire face à une période tout aussi dangereuse pour les sociétés publiques : le début d'un apparent rétablissement offrant des signes d'optimisme grandissant et d'une ouverture de l'accès au crédit, pendant que de nombreux actionnaires et présidents-directeurs généraux clés cherchent à rattraper le temps perdu dans le cadre de la tempête initiale.

Au cours de cette séance, on décrira les menaces potentielles pour les plans stratégiques sous la forme de tentatives de fusions et d'acquisitions hostiles, de courses aux procurations complètes ou partielles et d'activisme ciblé des actionnaires. L'activité dans ces trois domaines s'est accrue de façon considérable en 2009 et les menaces prévues en 2010 semblent encore plus importantes. Tout en examinant les répercussions et les changements pertinents en matière de réglementation, ce groupe d'experts mènera une discussion sur l'incidence de ces activités sur les sociétés publiques au Canada et expliquera les étapes à suivre afin que votre conseil d'administration et votre équipe de la haute direction disposent d'un plan d'action viable pour réduire au minimum ces perturbations qui, autrement, seraient graves.

### Panélistes

#### Brad Allen

Vice-président principal  
Laurel Hill Advisory Group

#### Markus Koehnen

McMillan S.E.N.C.R.L., s.r.l

#### Elisabeth S. Preston

Chef du contentieux, Vice-présidente, Affaires de la société,  
Avocate générale et secrétaire générale  
Allen Vanguard Corporation

**Pause-réseautage** : De 11 h 15 à 11 h 45

## Solutions technologiques pour le service juridique moderne

Aujourd'hui, le conseiller juridique d'entreprises doit relever de nombreux défis, notamment celui de gérer une quantité croissante de renseignements, de tirer parti de ses compétences juridiques et de répondre à la demande grandissante en matière de visibilité, de traçabilité et de transparence, tout en limitant ou en réduisant les frais juridiques. Dans les services juridiques d'entreprises, on néglige souvent la technologie, même si des outils établis et conviviaux permettraient aux équipes juridiques surchargées d'économiser du temps et de se concentrer sur les travaux très risqués et complexes qui offrent un avantage concret et un rendement du capital investi réel à l'entreprise. Désirez-vous gagner du temps, améliorer votre productivité et la gestion de vos risques d'entreprise, être reconnu en tant que partenaire d'affaires et réduire vos frais juridiques? Si c'est le cas, joignez-vous à ce groupe afin de discuter des solutions technologiques qui ont aidé les conseillers juridiques d'entreprises à relever les défis quotidiens et qui ont facilité le fonctionnement efficace des services juridiques modernes :

- Soutenir la direction d'un service juridique dans la coordination des activités de l'équipe juridique
- Aider l'avocat-conseil général à atteindre ses objectifs stratégiques
- Fournir les rapports nécessaires aux cadres non juristes
- Assurer la gestion proactive des risques juridiques et autres risques connexes

### Panélistes

#### Patrick Deleau

Président  
LegalSuite SAS

#### Eve-Stéphanie Sauvé

Directrice Affaires Juridiques  
Uniboard Canada Inc.

#### David Hill

Avocat  
Contentieux de la Ville de Vancouver

## Gestion réussie de litiges sur la propriété intellectuelle et résolution de conflits

L'importance grandissante de la propriété intellectuelle à titre d'actif opérationnel stratégique pousse les entreprises à affecter des ressources considérables à la protection de ces actifs, et la hausse de la valeur de ces actifs a causé une abondance de litiges liés à la propriété intellectuelle. De plus, certaines demandes précises liées aux litiges sur la propriété intellectuelle distinguent ce domaine des autres, puisqu'il revêt souvent une urgence, engage des tribunaux spécialisés et des spécialistes, et comprend souvent un volet international qui complique le choix du tribunal approprié au déroulement de la procédure judiciaire. Cette séance portera sur les sujets récents et pertinents en matière de litiges sur la propriété intellectuelle, notamment les façons dont les conseillers juridiques d'entreprises gèrent les litiges sur la propriété intellectuelle en comparaison aux autres conflits, les récentes décisions judiciaires et les situations où il est approprié de recourir au MARL sur la propriété intellectuelle.

### Panélistes

#### Steven Garland

Smart & Biggar

#### Carolyn Tate

Avocate générale adjointe, Propriété intellectuelle  
Unilever Canada Inc.

#### Hélène D'Iorio

Gowling Lafleur Henderson S.E.N.C.R.L.

## Tendances actuelles dans le droit du travail

Pendant que le monde tente de se remettre d'une récession, la loi du travail demeure une source de préoccupation importante pour les conseillers juridiques d'entreprises. Un nombre impressionnant de membres de l'ACCJE affirment qu'ils consacrent la majorité de leur temps et de leurs ressources à un domaine d'exercice en particulier, soit celui de la loi du travail. De fait, un tiers des conseillers juridiques d'entreprises du Canada classent le droit du travail parmi les trois domaines de droit les plus difficiles à maîtriser, quelle que soit la taille du service juridique. Voilà pourquoi tous les conseillers juridiques internes doivent absolument se tenir au courant des récents développements et de la jurisprudence de ce domaine.

Au cours de cette séance, on décrira les principaux développements en matière d'emploi dans l'ensemble du Canada au cours de la dernière année.

### *Panélistes*

#### **Nicolas Courcy**

Fraser Milner Casgrain S.E.N.C.R.L.

#### **Howard Greenberg**

Greenberg Turner

#### **Fred Headon**

Conseiller juridique principal, droit du travail et de l'emploi  
Air Canada



### **Conférencière Principale**

De 13 h 30

#### **Susan Wolburgh Jenah**

Présidente et chef de la direction  
Organisme canadien de réglementation  
du commerce des valeurs mobilières  
(OCRCVM)

## 404 Table ronde à l'intention des chefs de contentieux II

### Faire avancer le plan d'activités d'entreprise élargi

L'avocat-conseil général joue de plus en plus souvent le rôle de défenseur du bien public au sein de son entreprise et de l'industrie. Au cours de cette séance, nous examinerons le rôle de l'avocat-conseil général à l'appui des objectifs stratégiques élargis de l'entreprise et des objectifs opérationnels à l'extérieur de l'entreprise. Nos conférenciers traiteront des méthodes par excellence afin d'obtenir l'appui du public et un appui politique, de communiquer avec les actionnaires, les autorités de réglementation, les médias, les tribunaux et les autres parties intéressées, de favoriser le changement et de se servir des groupes de l'industrie et des lobbyistes pour maximiser l'incidence et l'efficacité de l'avocat-conseil général.

(séance exclusivement réservée aux chefs de contentieux, aux avocats-conseils généraux et aux directeurs des affaires juridiques)

### *Panélistes*

#### **Michael Doody**

Vice-président et avocat général

Thomson Reuters Canada

#### **James Spurr**

Directeur des affaires juridiques et vice-président, Relations  
gouvernementales  
Emera Inc.

**Déjeuner :** De 13 h 15 à 15 h

### **Keynote Speaker**

#### **Susan Wolburgh Jenah**

Présidente et chef de la direction  
Organisme canadien de réglementation du commerce des  
valeurs mobilières (OCRCVM)